



La citoyenneté européenne

Résultats de deux enquêtes auprès de jeunes étudiants

Sondage n° 1

Du 1^{er} octobre 2010 au 30 octobre 2010

1548 questionnaires renseignés en ligne - www.fede.org

Sondage n°2

Du 4 octobre 2011 au 28 novembre 2011

1524 questionnaires renseignés en ligne – www.fede.org



Les jeunes et la citoyenneté européenne

Dans le cadre de ses activités pour une meilleure information et compréhension de l'Europe, la Fédération européenne des écoles a organisé une vaste consultation sur la citoyenneté européenne débutée à l'automne 2010 avec le lancement sur son site web d'un premier sondage qui a permis de collecter durant le mois d'octobre 1548 réponses, et d'un second en octobre et novembre 2011 recueillant 1524 réponses de jeunes âgés en moyenne de 25 ans, originaires de pays européens pour 87 %, et de pays non européens pour 13.43 % (Maroc, Sénégal, Algérie, Congo, Cameroun...).

Cette diversité de nationalités est tout à fait logique puisque les jeunes ayant répondu au sondage suivent tous des cours de culture européenne dans le cadre de la préparation aux examens de la Fede, et la plupart étudient dans des écoles situées en Europe. Ces jeunes ont donc pu renseigner en partie les questionnaires et notamment s'exprimer sur les questions liées à l'évolution de l'Europe.

L'objectif du premier sondage était de pouvoir apprécier le degré de compréhension par les jeunes du concept de citoyenneté européenne et la manière dont ils l'abordent.

Les définitions de la citoyenneté européenne données par ces derniers ont permis de distinguer deux dominantes : des définitions à caractère juridico-politique qui renvoient à la citoyenneté européenne telle qu'affirmée par l'Union européenne et des définitions incluant des notions relevant de l'identité culturelle et sociale des personnes. Quelques définitions ont intégré les deux dominantes ci-dessus donnant ainsi une approche plus « complète » de la citoyenneté européenne.

Parmi les réponses à dominante juridico-politique, on notera notamment que la citoyenneté est considérée comme un ensemble de droits civils et politiques et de devoirs (face aux institutions) qui s'additionnent, sont solidaires et garantis « par une instance supranationale, donc plus sûre » et des « traités ». Cette citoyenneté qui se superpose à la citoyenneté nationale permet « la participation à la prise de décision », confère une responsabilité à « se sentir impliqué » dans le projet européen en « faisant entendre sa voix ».

De nombreux jeunes assimilent aussi la citoyenneté à l'identité. Mais en général, la citoyenneté apparaît surtout comme un sésame : «La possibilité de circuler, de travailler, de s'installer, d'étudier, de s'exprimer librement dans tous les pays membres, sans restriction ni discrimination », c'est «l'ouverture des frontières », c'est appartenir « à un corps politique » et à « une démocratie », voire « une grande nation », à un «mê me espace économique et monétaire», dont on souhaite « contribuer au développement ».



Dans les dominantes à caractère culturel et social, les sondés font référence à la diversité et la richesse de la communauté dans laquelle ils vivent et qui constituent « une chance ». Ils considèrent cette citoyenneté comme un moment « d'échanges » et de « respect » autour de valeurs communes portées « tant au niveau des personnes que de la pensée ». Les notions d'égalité, de liberté et d'unité sont souvent mentionnées car « être citoyen européen » est souvent considéré comme « faire partie d'un tout », c'est « se sentir en paix », c'est « cultiver toutes les différences », les « tolérer » pour au final «développer un futur plus juste et plus solidaire».

Enfin certaines définitions renvoient à une approche mixte de la citoyenneté européenne, c'est-à-dire présentant un mélange des deux dominantes évoquées ci-dessus : « être capable de vivre et de travailler ensemble sur un même continent en se respectant les uns les autres avec nos différences », « appartenir à un groupe d'individus sur un territoire donné, partageant des valeurs communes pour des buts communes et ayant les mêmes droits et devoirs », « le sentiment d'appartenir à un groupe régi par des textes et qui nous permet un élargissement de notre culture et de nos droits en dehors des frontières nationales ».

Fier d'être citoyen européen !

Le second sondage intervenu un an après se veut complémentaire au premier en mobilisant les jeunes non plus sur des concepts mais directement sur leur propre citoyenneté européenne, par des questions plus personnelles et engagées.

Ce deuxième volet de l'enquête européenne doit donc permettre de corroborer les approches intellectuelles recueillies initialement et d'évaluer éventuellement les divergences constatées.

Plus de la moitié des sondés estiment qu'à l'horizon 2030 l'Europe ne sera plus telle qu'aujourd'hui (6% estiment qu'elle ne changera pas et 32% n'ont aucune idée à ce sujet) et que de nouveaux élargissements modifieront probablement sa perspective (60%). Les différents élargissements intervenus jusqu'à ce jour et la toute prochaine signature de l'acte d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne le 9 décembre 2011 légitiment largement cette vision concernant l'évolution de l'Europe.

Par contre, malgré une conscience forte que l'Europe ne stagne pas, que le processus européen est bien évolutif avec des étapes successives : union douanière, marché commun, marché intérieur, union



économique et monétaire, l'objectif ultime des pères fondateurs, la création d'un Etat fédéral, reste un avenir très incertain ou impossible d'ici 2030 pour les deux tiers des sondés (68 %).

Le contexte économique qui ébranle aujourd'hui l'Europe avec la fragilisation de l'Euro et la prépondérance des Etats-Unis représente une inquiétude importante pour les jeunes sondés face à l'avenir de l'Europe. Ils considèrent à 36% que le leadership européen ne permettra pas d'en faire la première puissance économique mondiale. Pour les plus optimistes qui représentent toutefois une majorité (59 %), l'Europe en 2030 aura réaménagé sa politique d'adhésion, développé un volet social, renforcé sa politique environnementale et sera sorti de la crise actuelle.

Les plus pessimistes (18 %), redoutent la disparition de l'euro, un affaiblissement économique et politique de l'Union européenne et une poursuite de la crise économique du fait de la concurrence de pays émergents tels la Chine et l'Inde.

Les « optimistes » mettent en avant des projections à forte valeur sociale et politique, tandis que les « pessimistes » s'appuient principalement sur des facteurs économiques identifiés dans leur vision de l'Europe en 2030.

Malgré le contexte actuel de crise européenne, les sondés restent très majoritairement fiers d'être citoyens européens (59 %). A la question « pourquoi êtes-vous fier d'être citoyen européen ? », les valeurs socio-culturelles arrivent massivement en tête. « L'appartenance à une entité multiculturelle riche de diversité » est la raison la plus souvent évoquée, suivie de près par « une appartenance à une Union », « l'Europe est un ensemble de valeurs communes », « pour la solidarité et la cohésion sociale », « l'Europe renvoie à la notion de respect des droits de l'homme », l'Europe «représente une zone où la paix est garantie », et où « l'Histoire et la culture de l'Europe sont une richesse ».

Les aspects économiques sont très largement plébiscités : « L'Europe représente une puissance économique forte » qui rassure et qui « constitue une force ». «La liberté de circulation » et « la liberté de s'établir dans un autre pays européen » sont également très souvent mentionnées.

Nous constaterons à ce sujet que les ressentis des jeunes sondés sont bien entendu conditionnés par leur propre système d'appartenance, leurs expériences (mobilité : stages à l'étranger, voyages...).



L'aspect juridique de la citoyenneté européenne se décline avec « la jouissance des mêmes droits et des mêmes protections » tout en ayant des « obligations communes » à respecter, ils étaient déjà largement mis en avant dans les résultats du premier sondage.

Notons également que quelques-uns se risquent à émettre un argument teinté d'affect et à résumer le tout par un slogan très mobilisateur « Etre européen est une chance ! ».

18 % des sondés ont exprimé n'avoir aucune fierté à être citoyen européen. Leurs raisons prennent principalement en compte un élément affectif et très sensible relevant de l'attachement à sa nationalité qui prime sur la citoyenneté européenne.

L'attachement à sa nationalité est parfois très fortement exprimé par les jeunes allant jusqu'à sous-entendre qu'être citoyen européen reviendrait à renier ou renoncer à sa propre nationalité.

Il est à la fois intéressant et quelque peu inquiétant de noter qu'un amalgame et une confusion sont très largement faits entre nationalité et citoyenneté et traduisent tout à la fois une mauvaise compréhension et une méconnaissance du contenu juridique et social des termes, mais également la preuve d'un enracinement profond des valeurs nationales transmises par l'ensemble du système d'appartenance.

65% des sondés estiment que la citoyenneté européenne est complémentaire à la citoyenneté nationale. La même proportion déclare qu'elle ne s'y substitue pas.

L'image négative renvoyée par l'Europe en raison de la crise actuelle gêne également considérablement les jeunes et paralyse un peu plus leur sentiment d'appartenance. L'Europe en crise est ressentie comme un véritable échec, les responsabilités de cette crise étant très majoritairement rejetées sur quelques pays européens et imputées à une mauvaise gestion de l'institution Europe en général.

Enfin, les dernières raisons évoquées s'organisent autour de la difficulté de compréhension de l'Europe qui ne peut favoriser ce sentiment d'appartenance : « le citoyen manque d'information » « le citoyen reste dans le flou », « L'Europe ne représente rien de concret ».

L'année écoulée, depuis la fin du premier sondage et les résultats du second, démontre bien que la crise a une influence incontestable sur les avis des jeunes, sur leur citoyenneté européenne telle qu'ils la vivent, même si leur approche théorique développée lors du premier sondage se retrouve en grande partie reprise dans l'expression de leur vécu et de leur ressenti.



La citoyenneté européenne doit avant tout passer par un réel sentiment d'appartenance, même si la nationalité primera toujours pour les Etats.

Pour pouvoir envisager cet objectif, il semblerait utile d'intégrer la dimension européenne plus souvent dans la vie des populations, pour que la citoyenneté européenne puisse réellement exister et résister aux aléas politiques et économiques.

La jeunesse réclame plus d'informations et de formations sur l'Europe (ils sont 20% environ à ne plus répondre lorsqu'on évoque des questions liées à la façon dont ils vivent leur citoyenneté européenne), et ce souhait est peut-être la condition sine qua non pour que la citoyenneté européenne devienne « une réalité de tous les jours » et qu'un réel et profond sentiment d'appartenance puisse se développer, clé de voute de la construction européenne.